

Image not found or type unknown



Gestion des terres agricoles

Par **nonette34**, le **15/06/2015** à **13:17**

Je suis propriétaire d'un terrain agricole de 4000 m². Il est exploité à titre gratuit par un agriculteur depuis 2009.

Pouvez vous me dire si cet agriculteur a un droit sur ce terrain ? et quelle est la meilleure solution d'exploitation pour que je conserve tous mes droits.

Merci d'avance